

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Comptes 2021 : des charges maîtrisées et des recettes fiscales plus importantes que prévu**

---

Nyon, le 23 mai 2022

**La Ville de Nyon a bouclé ses comptes 2021 avec un léger déficit. Des charges maîtrisées, des recettes fiscales réjouissantes et une ristourne de la péréquation expliquent ce résultat meilleur que prévu.**

#### **Maîtrise des charges**

Tandis que le budget 2021 prévoyait un excédent de charge de CHF 10'479'426.-, la Ville de Nyon boucle finalement ses comptes avec un déficit de CHF 387'219.-. Les coûts du personnel, les intérêts passifs et les participations à des collectivités publiques sont tous inférieurs au budget.

En revanche, les aides et subventions sont plus élevées pour faire face aux difficultés de la pandémie. En ce qui concerne la péréquation, l'accord sur la participation à la cohésion sociale prévoyait un rééquilibrage en faveur des Communes. Son entrée en vigueur explique que le décompte 2021 s'est révélé plus faible, ce qui permet d'enregistrer une ristourne, et d'absorber une bonne partie du complément 2020 dans les comptes 2021.

#### **Des recettes fiscales plus élevées que prévu**

Les recettes fiscales totales excèdent de CHF 6.6 millions les anticipations. L'écart favorable reste cependant largement tributaire de facteurs non pérennes. En effet, les impôts conjoncturels sont plus élevés de CHF 3.4 millions que prévu. Par ailleurs, les impôts sur les personnes physiques et les personnes morales dépassent les montants budgétisés de CHF 0.7 million et CHF 1.8 million.

#### **Des investissements en hausse**

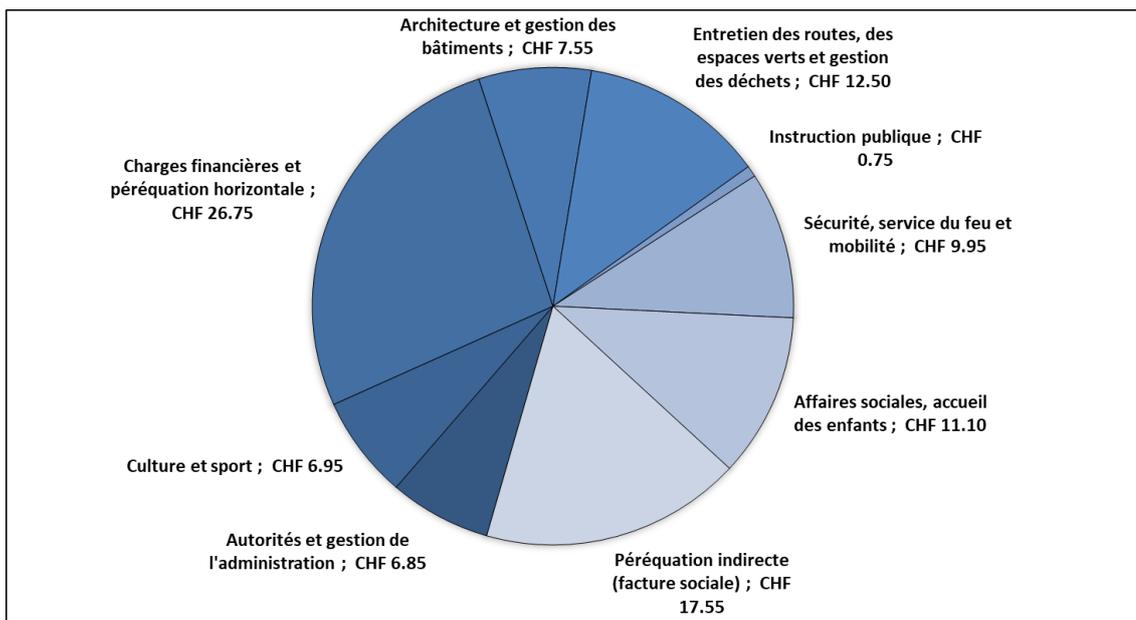
Afin de favoriser la relance du tissu économique local, plusieurs projets mis en veille antérieurement ont été réactivés. Le montant des investissements bruts s'accroît ainsi de CHF 8.8 millions par rapport à l'année précédente. Malgré cette hausse, la Ville a réduit son endettement de CHF 6.4 millions. Parmi les projets les plus importants figurent la construction d'une salle de spectacles à l'Usine à gaz, de l'hôtel de police, ainsi que des travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

#### **Poursuite du développement de la Ville**

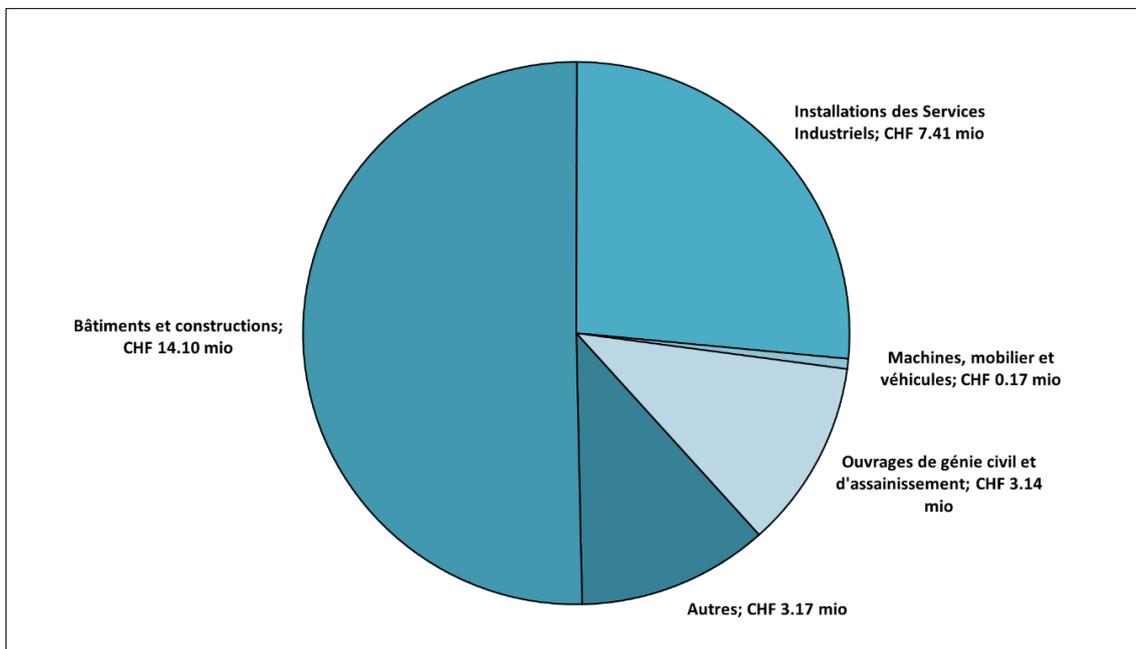
La pandémie de Covid-19 a occasionné des variations relativement modestes dans les comptes 2021. Cependant, les exercices futurs s'annoncent plus incertains. Dans un contexte international marqué par l'inflation, la Municipalité reste attentive à la maîtrise des charges. Elle soutient un développement adapté au changement climatique et orienté vers la transition énergétique.

**(Graphiques disponibles en page suivante)**

## Répartition des charges pour chaque CHF 100.- dépensés (Hors dépenses des services industriels)



Sur CHF 100.-, le détail des charges par fonction laisse apparaître que CHF 11.10 ont été dépensés pour financer les affaires sociales et l'accueil des enfants et CHF 17.55 pour la cohésion sociale ; CHF 26.75 ont permis de payer la contribution nyonnaise à la péréquation, ainsi que de financer les amortissements et les intérêts de la dette ; CHF 12.50 ont été consacrés à l'entretien des routes, des espaces verts et à l'élimination des déchets. L'entretien et la gestion des bâtiments ont coûté CHF 7.55, tandis que CHF 9.95 ont été consacrés à la sécurité publique et CHF 6.95 au sport et à la culture



En 2021, la Municipalité a consenti CHF 27.99 millions d'investissements, un montant sensiblement plus élevé que l'année précédente.

### Contacts presse

**M. Claude Uldry**, Municipal en charge du Service des finances, 078 769 96 70

**M<sup>me</sup> Ying Cottier**, Cheffe du Service des finances, 022 316 43 22